

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°367
29 Janvier 2025
ISSN 1245-0286

Le congrès national de la FSU doit avoir lieu du 3 au 7 février à Rennes. Dans le cadre de sa préparation, les militants du courant Front Unique sont intervenus dans les congrès départementaux des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, de l'Isère, de la Meurthe-et-Moselle, du Nord, du Puy-de-Dôme, de Paris et des Hauts-de-Seine.

Voici quelques-une des motions les plus récentes que nous avons soumises au vote.

Congrès départemental de la FSU du Puy-de-Dôme (9 et 10 janvier 2025) :

Motion Front Unique sur la situation à Mayotte

La catastrophe humaine que connaît Mayotte, depuis le passage du cyclone Chido, a été engendrée par les conditions de précarité de la population de l'île, précarité économique, sociale, scolaire, mais aussi l'insécurité légale liée au régime colonial répressif. Cette situation s'est encore accentuée à l'occasion des destructions, et notamment par la politique du gouvernement Macron-Bayrou (réaffirmation de la chasse aux migrants, interdiction de reconstruire les logements dans les bidonvilles, expulsion des familles installées dans les établissements scolaires).

La FSU se prononce pour que l'aide de l'État soit intégralement dédiée à l'aide de la population, et non un renforcement policier, ce qui implique l'arrêt de la chasse aux migrants, contre le projet de loi d'urgence pour Mayotte, qui génèrent l'insécurité pour la population, ainsi que contre la remise en cause du droit du sol ; la FSU se prononce pour l'égal accès aux secours, à l'eau, l'électricité, le droit de se loger, à la scolarité, pour tous les sinistrés qui se trouvent à Mayotte, sans discrimination d'origine. Elle s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales pour reprendre cette exigence.

(Pour : 8 / Contre : 26 / Abstentions : 4)

Motion Front Unique sur la Kanaky

Le congrès départemental de la FSU 63 constate que les dirigeants indépendantistes kanaks sont toujours emprisonnés ou en résidence surveillée en France métropolitaine, exige leur libération immédiate, leur retour en Kanaky et la levée de poursuites contre eux. De même, le congrès exige la levée de l'état d'urgence sur l'île.

(Pour : 7 / Contre : 28 / Abstentions : 3)

Congrès départemental de la FSU de l'Hérault (15 et 16 janvier 2025) :

Motion Front Unique Palestine

Par les bombardements des civils, le recours à la famine comme arme de guerre, les destructions systématiques de tout refuge y compris les hôpitaux et les écoles, c'est bien un génocide qui est perpétré par Israël à Gaza.

Les USA, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France sont complices d'Israël par leurs livraisons d'armes, leurs relations commerciales, académiques, culturelles, sportives, etc.

Mais aussi par la répression des expressions de solidarité avec le peuple palestinien. À ce titre les étudiants, les enseignants et les chercheurs sont particulièrement visés.

Le congrès départemental de la FSU34 condamne Israël, État colonial et meurtrier, et se prononce pour son boycott dans tous les domaines.

Le congrès se place aux côtés du peuple palestinien, peuple colonisé et martyrisé.

Le congrès exige le retrait des circulaires Retailleau et Hetzel qui, dans l'ESR, organisent la répression des soutiens au peuple palestinien.

(Pour : 17 / Contre : 20 / Abstention : 1 / Refus de vote : 2)

Motion Front Unique Pour l'abrogation de la loi retraite : refus de la concertation Bayrou

Le gouvernement Macron-Bayrou propose aux représentants des organisations syndicales d'élaborer avec lui une nouvelle réforme de retraites.

Pour lui, il s'agit, au nom du respect de l'équilibre financier, d'aggraver encore la loi de 2023.

Il ne peut être question de l'aider dans cette tâche.

Le congrès de la FSU 34 réaffirme qu'il veut l'abrogation pure et simple de la réforme des retraites.

Le congrès refuse toute concertation sur son aménagement.

(Pour : 10 / Contre : 22 / Abstention : 1 / Refus de vote : 3)

Motion Front Unique Protection sociale complémentaire (PSC)

La PSC va clairement à l'encontre de nos mandats en faveur du « 100 % Sécu ».

C'est ce que reconnaît le thème 3 des textes préparatoires au congrès FSU de Rennes en indiquant « *la réforme de la PSC de la Fonction publique s'inscrit dans une logique libérale qui vise le démantèlement de la Sécurité sociale et accroît le pouvoir des assureurs privés capitalistes.* »

En conséquence, le congrès de la FSU34 se prononce pour que notre fédération retire sa signature de l'accord du 26 janvier 2022 et qu'elle demande aux fédérations CGT, FO et SUD de faire de même.

(Pour : 14 / Contre : 28 / Abstention : 2 / Refus de vote : 6)

Congrès départemental de la FSU de la Meurthe-et-Moselle (16 et 17 janvier 2025)

Motion Front Unique Protection sociale complémentaire

L'accord interministériel du 26 janvier 2022 instaure pour la fonction publique d'État un régime de couverture complémentaire des frais de santé à adhésion obligatoire,

Les conséquences de cet accord nous éloignent de l'objectif du 100 % sécu au lieu de nous en approcher.

Le congrès départemental de la FSU 54 demande à sa fédération de retirer sa signature de l'accord PSC de 2022.

(Pour : 16 / Contre : 8 / Abstentions : 9 / Refus de vote : 5)

Congrès départemental de la FSU des Bouches-du-Rhône (15 et 16 janvier 2025)

Motion Front Unique Pour l'abrogation de la loi retraite : refus de la concertation Bayrou

Le grotesque attachement aux fonctionnaires affirmé par le ministre Marcangeli est immédiatement démasqué par son affirmation selon laquelle il portera les réformes préparées par ces prédécesseurs : celles-là mêmes que nous avons caractérisées comme des menaces mortelles pour ce qui reste de droits et garanties dans nos statuts.

Il n'en va pas autrement pour **la réforme des retraites, dont nous exigeons l'abrogation.** La ministre prétend ouvrir une concertation sur le sujet en posant a priori qu'il n'en est pas question ; au contraire elle ouvre la voie à de nouvelles attaques (retraites à point). Le piège n'est pas dissimulé !

En conséquence **le congrès départemental FSU 13 se prononce pour que la FSU rejette le dialogue social auquel nous invite le gouvernement et s'adresse aux autres organisations syndicales pour qu'elles reprennent à leur compte ce refus d'y participer.**

(Pour : 21 / Contre : 83 / Abstentions : 15 / Refus de vote : 8)